



UKRAINE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 31 octobre 2017 à 10h05



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

Agglomérations



Voitures



Routes



Voies rapides



Autoroutes



Une limite de vitesse de 70 km/h est imposée au conducteur novice possédant un permis de conduire datant de moins de deux ans



Alcoolémie

0 g / litre de sang



Feux

Utilisation obligatoire de jour comme de nuit du 1er octobre au 30 avril



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur et le passager du siège avant.

Un enfant de moins de 12 ans et dont la taille est inférieure à 1,45 m doit être placé dans un système de retenue adapté à sa taille.



Portable et kit

Utilisation en main Interdit

Avec un kit main-libre Autorisée

Amende de 58 €



Circulation à vélo

Port du casque NON

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours
Obligatoire

Extincteur
Obligatoire

Triangle de signalisation

Un triangle de signalisation ou les feux de détresse doivent être utilisés en cas d'accident ou de panne sur la route



Equipements hivernaux

Chaînes à neige
Autorisées sur route enneigée ou verglacée

Pneus hiver
Obligatoire sur toutes les roues en cas de conditions climatiques hivernales (neige, verglas)